



1. Mobilité : propositions relatives au projet et à la prise de compétence mobilité
2. Réhabilitation de l'ouvrage de Lacq (pont) sur la RD 31 - Courrier du Conseil départemental.
3. Autorisation donnée au Président de signer des marchés (procédures formalisées)
4. Information au Bureau concernant des marchés (procédures adaptées)
5. Questions diverses.

1. MOBILITE : PROPOSITIONS RELATIVES AU PROJET ET A LA PRISE DE COMPETENCE MOBILITE

Une présentation détaillée de la Loi d'Orientation des Mobilités (les objectifs, le contenu de la compétence, les modalités de transfert...) est faite. Sont également présentés les démarches mobilité à l'échelle de la CCLO et du Béarn, l'offre de transport actuel de la CCLO et du Béarn, les indicateurs financiers, le plan de mobilité CCLO/Béarn, les services de mobilité, les aménagements et l'intermodalité, l'accompagnement, la communication et l'éducation, la stratégie et l'animation, le scénario mobilité sur la CCLO et sur le Pays de Béarn et les scénarii de gouvernance de la compétence.

Le bureau émet un avis favorable à une prise de compétence mutualisée à l'échelle du Béarn.

2. REHABILITATION DE L'OUVRAGE DE LACQ (PONT) SUR LA RD 31 - COURRIER DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le bureau prend note du courrier du conseil départemental du 8 janvier dernier sur la réhabilitation du pont de Lacq indiquant qu'une étude complémentaire va être menée concernant la demande de sur largeur de la voie. La passerelle piétonne n'est en revanche pas prise en compte. Cette nouvelle donne ne devrait pas modifier le calendrier communiqué initialement.

3. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES FORMALISEES)

Le bureau autorise son Président à signer l'accord cadre relatif à la fourniture de caissons amovibles, transport et traitement de déchets avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres, à savoir : lot 2 (Transport des emballages ménagers et des refus de tri) : GROUPE PAPREC (93120 La Courneuve) ; lot 3 (Evacuation et valorisation des déchets de bois des déchetteries) : SEOSSE ECO TRANSFORMATION (40300 Saint-Lon-les-Mines) ; lot 4 (Evacuation et valorisation des ferrailles) : ETS DECONS (33290 Le Pian Médoc) ; lot 5 (Evacuation et traitement des Déchets Diffus Spécifiques) : SARP INDUSTRIES AQUITAINE PYRENEES (33565 Carbon Blanc Cedex) ; lot 6 (Evacuation et valorisation des huiles alimentaires usagées) : HAUPA (64130 Mauléon) ; lot 7 (Evacuation et valorisation des huiles minérales usagées) : CHIMIREC (40400 Tartas) ; lot 10 (Traitement des gravats des déchetteries de Monein et Pardies) : LAFFITTE FRERES (64150 Mourenx).

Les lots 1 (Fourniture de caissons amovibles pour déchetterie), 8 (Traitement des gravats de la déchetterie de Ramous) et 9 (Traitement des gravats des déchetteries d'Arthez-de-Béarn, Maslacq et Orthez) ont été déclarés infructueux pour absence d'offre.

Le bureau autorise le Président à signer l'accord cadre relatif au marché de service public régulier non urbain de transport de voyageurs à la demande avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, la société BEARN PYRENEES VOYAGES (64150 Pardies).

4. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT DES MARCHES (PROCEDURES ADAPTEES)

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Acquisition, mise en service et maintenance d'une solution de gestion de planning de la médiathèque,
- Gestion des équipements de vidéoprotection : maintenance et télésurveillance,
- Prestation d'hébergement sur serveur dédié.

5. QUESTIONS DIVERSES.

- Le président évoque sa rencontre avec l'ADAPEI la Virginie et la proposition d'exécution de petites missions.
- Un point sur le projet de recapitalisation du club de basket Elan béarnais Pau-Lacq-Orthez est fait par le Président et M. Didier Rey.
- Mme Costedoat-Diu fait un point sur la situation vaccinale sur la CCLO dans le cadre du covid 19.
